

# FICHE PROGRAMME :

## FEEBat module 3A - 3 jours (21 H)

Mise en oeuvre des solutions d'isolation des parois opaques et vitrées



### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Connaître et maîtriser :

- ✓ les technologies et les produits, leurs avantages et leurs limites
- ✓ la mise en œuvre efficace de ces technologies
- ✓ la gestion des interfaces avec les autres composants du bâtiment
- ✓ les techniques d'autocontrôle.

### PUBLIC

Artisans, compagnons et professionnels du bâtiment tous corps d'état

### PRE-REQUIS

Avoir suivi les modules FEEBAT 1 + 2

### NATURE DE LA FORMATION

Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

### METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'exercices d'application.

### EVALUATION / SANCTION

Attestation de formation.

### CALENDRIER ET TARIFS

Rapprochez-vous de votre ARFAB pour connaître le calendrier et les tarifs des formations dans votre région.

### L'ESSENTIEL DU PROGRAMME

#### ☐ Contexte énergétique et réglementaire

#### ☐ Technologies et produits, avantages et limites

- Notions de thermique de l'enveloppe
- Critères de performance technique des isolants
- Critères de performance technique des menuiseries, fermetures et protections extérieures
- Critères de performance environnementale
- Aspect réglementaire en rénovation
- Garantie des performances techniques
- Assurabilité
- Différentes variétés d'isolants, de menuiseries, de fermetures et de protection extérieures

#### ☐ Maîtrise de la mise en œuvre de ces technologies et les interfaces

- Procédés d'isolation des murs par ITI, ITE
- Procédés d'isolation des murs anciens, des planchers bas, des rampants de toiture, des combles perdus, des toitures-terrasses et des baies existantes

#### ☐ Gestion des interfaces avec les autres composants

- Étanchéité à l'air
- Ventilation hygiénique
- Traitement des ponts thermiques
- Maîtrise thermique

#### ☐ Méthodes d'autocontrôle

#### ☐ Entretien de l'enveloppe

- Étanchéité à l'air
- Ventilation hygiénique
- Traitement des ponts thermiques
- Maîtrise thermique

### FINANCEMENT DE LA FORMATION :

Les formations FEEBat **assurées par un organisme habilité** sont prises en charge dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie pour les entreprises relevant de CONSTRUCTYS ou du FAFCEA par le biais d'un financement apporté par certains fournisseurs d'énergie. Un financement spécifique existe également pour les entreprises relevant d'AGEFOS PME ou d'INTERGROS : consulter l'ARFAB ou votre organisation professionnelle. A l'issue de la formation, l'ARFAB adresse à l'entreprise une facture acquittée ainsi qu'une demande de remboursement à compléter et à retourner, accompagnée des justificatifs nécessaires, à l'OPCA ou FAF qui remboursera directement l'entreprise. Le remboursement prévu <sup>(1)</sup> couvre 100 % des coûts pédagogiques, complété d'une indemnité de 100 € par jour pour les stagiaires salariés (entreprises de moins de 10 salariés et entreprises de plus de 10 salariés en option A).

<sup>(1)</sup> Modalités en vigueur au 15/12/2013, pouvant être modifiées sans préavis sans que cette modification puisse engager la responsabilité de l'organisme de formation.